**[53:A:8]**

 **Affidavit du requérant : variante**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussignée, [*nom*], de la/du [*cité, ville, etc.*] de ..., dans le/la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., directrice des ventes, DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. Je suis la propriétaire inscrite de la propriété située au [*adresse*], dans le canton de ..., et je suis la requérante dans la présente affaire. J'ai acquis la propriété le [*date*]. La description légale complète de la propriété est la suivante :

 [*description*]

2. J'ai acheté la propriété dans l'intention d'y vivre et d'en faire ma demeure permanente. Toutefois, au cours des dernières années, le pâté d'immeubles à l'intérieur duquel ma propriété est située a connu un développement entièrement commercial, de sorte que les lieux que j'occupe ne conviennent plus à l'habitation. Ma maison est la seule demeure du côté nord du Chemin ... entre la rue ... et l'avenue ... Un établissement de traitement des viandes est situé sur le bien-fonds adjacent au côté ouest de ma propriété, tandis que plusieurs magasins et édifices à bureaux ont été construits du côté est de ma propriété.

3. Vers le mois de ... 19..., j'ai tenté de trouver un acheteur pour ma propriété. À cette fin, j'ai retenu les services d'un agent immobilier. Celui-ci a inscrit la propriété pendant environ un an mais sans pouvoir trouver d'acheteur intéressé à en faire sa demeure. Selon mon agent immobilier, [*nom*], dont je tiens les affirmations pour véridiques le manque d'attrait de ma propriété pour l'habitation est en partie dû au fait qu'elle est située à au moins quinze mètres de distance de l'alignement du Chemin. Les nouveaux établissements commerciaux du secteur rejoignent l'alignement du Chemin ...

4. Vers le [*date*], j'ai conclu une convention d'achat-vente de ma propriété avec les propriétaires de la propriété adjacente à la mienne. L'acheteur éventuel, [*nom*], m'a informé et je tiens pour véridique qu'il a l'intention de démolir la maison et de construire un immeuble commercial sur le bien-fonds. Un tel immeuble serait en harmonie avec le caractère général du secteur. Toutefois, à l'heure actuelle, des conditions et des covenants restrictifs enregistrés sur certaines parties de mon bien-fonds empêchent l'acheteur éventuel de réaliser son projet. Ces covenants restrictifs ont été imposés vers 19...; ils figurent dans certaines cessions enregistrées au bureau d'enregistrement des actes à ... Une copie de l'acte contenant les covenants restrictifs est jointe comme pièce «A».

5. Aux termes des covenants figurant à l'acte numéro [*numéro*] et se rapportant au lot [*numéro*], selon le plan [*numéro*], aucune entreprise de fabrication utilisant des machines ne peut être exploitée sur ma propriété; de plus, les immeubles construits sur celle-ci doivent être des magasins ou des maisons d'habitation d'une hauteur maximale de [*nombre*] mètres.

6. Aux termes des covenants figurant à l'acte numéro [*numéro*] et relatifs à la bande de trois mètres de l'extrémité ouest du lot [*numéro*] et à la bande de six mètres de l'extrémité est du lot [*numéro*], aucune entreprise de fabrication utilisant des machines ne peut y être exploitée, un nombre maximum de deux maisons d'habitation peuvent y être construites, et tout élément de celles-ci doit être situé à une distance minimale de [*nombre*] mètres de l'alignement de la rue en face du lot. Comme je ne possède que la bande de [*nombre*] mètres de l'extrémité arrière du bien-fonds précité, il va de soi que ces restrictions ne veulent rien dire en ce qui concerne ma propriété.

7. De tout évidence, les personnes qui ont imposé les restrictions en cause au cours de l'année 19... croyaient que le secteur allait devenir un quartier résidentiel. Or aujourd'hui, cette partie du Chemin ... est en quasi-totalité à caractère commercial et les fins auxquelles les conditions et les covenants restrictifs destinaient mon bien-fonds ne sont plus réalisables. Comme je l'ai déclaré au paragraphe 3, la façade de mon bien-fonds est assez longue et j'ai de la difficulté à l'entretenir. Par conséquent, cet emplacement est plus propice à des magasins qu'à des maisons d'habitation et je demande l'extinction des conditions et des covenants restrictifs dans la mesure où ils affectent ma propriété.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.